

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE MONTAGNY

ARRÊTÉ MUNICIPAL N ° 2025/050

portant délégation dans les fonctions d'officier d'état civil à Mme Maryline LABARRE

Le Maire de la commune de MONTAGNY,

VU les articles L. 2122-30, R. 2122-8 et R. 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté en date 31 août 2021, fixant la dernière situation de Mme SUINO Patricia, rédacteur principal de 1^{ère} classe, au 9ème échelon, indice brut 660., indice majoré 551, occupant l'emploi permanent de secrétaire de mairie ;

VU l'arrêté municipal n° 2025/007 portant titularisation de Mme Maryline LABARRE ;

CONSIDÉRANT que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'État Civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à Mme Maryline LABARRE, fonctionnaire territoriale.

ARRÊTE

Article 1 : Madame Maryline LABARRE, agent titulaire exerçant l'emploi permanent d'adjoint administratif territorial, née le 26 mars 1983, est déléguée pour une durée de 3 ans sous notre surveillance et notre responsabilité, dans les fonctions d'officier d'état civil.

Article 2 : À ce titre, Mme Maryline LABARRE sera chargée :

- de délivrer toutes copies et extraits d'état civil, quelle que soit la nature des actes
- de la légalisation de signature

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché/publié, et transmis au contrôle de légalité et au Procureur près le tribunal de grande instance du ressort de la commune.

Montagny, le 05 OCT. 2023

Le Maire

Roland DRAVET



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de GREOBLE (par voie postale au 2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notification faite le 5 octobre 2025

Signature de l'agent :

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. Labarre", is written over a horizontal line.